



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 11 décembre 2017

La direction SNCF s'acharne sur les grévistes du nettoyage et veut les faire condamner au tribunal.

Les travailleurs et travailleuses du nettoyage en grève depuis plus d'un mois sur le site de la gare SNCF de St Denis, ont **subi une répression policière, dont le but était clairement d'intimider ces hommes et ces femmes qui dénoncent un véritable esclavage de la part des patrons dans ce secteur. C'est en pleine nuit que l'ordre a été donné par SNCF et l'entreprise ONET de briser le piquet de grève et de nettoyer les gares par la force et la violence.**

Cette agression a été immédiatement suivie de la convocation de 9 grévistes au Tribunal Administratif de Montreuil, **accusés d'occupation illégale des locaux.** SNCF veut les faire condamner à payer 1500 euros d'amende, plus 500 euros d'astreinte journalière en cas de poursuite d'occupation des locaux.

Une grande partie de ces salariés sont des précaires sous-payés qui perçoivent moins par mois que ce que l'on veut leur faire payer pour avoir exercé leur droit de grève dans la plus grande dignité.

Cet acharnement inadmissible est condamné par la population, les collectivités, les organisations syndicales présentes, les mouvements politiques qui soutiennent ce mouvement et appellent à sanctionner ceux qui sont le déni, la violence, le mépris de la personne et non celles et ceux qui veulent faire valoir leurs droits.

La Fédération SUD-Rail exige que SNCF retire ces plaintes avant la reprise des négociations.

La fédération SUD-Rail, son union Solidaires, appellent à la convergence et à l'articulation de l'ensemble des luttes actuelles pour s'opposer à une précarisation qui se généralise dans le secteur du nettoyage, de l'hôtellerie, de la restauration mais aussi contre la suppression de centaines de milliers de contrats aidés.

Notre Fédération appelle toutes les organisations, associations, personnalités, et personnes qui nous soutiennent à se mobiliser mardi devant le Tribunal Administratif pour accompagner les grévistes convoqués et exiger l'annulation totale des poursuites.

Aucun gréviste ne doit être sanctionné ou réprimé ! C'est unis dans la lutte, ensemble et partout que nous pourrons gagner !

Rendez-vous mardi 12 décembre devant le Tribunal Administratif de Montreuil à partir de 14h30 avec rassemblement et prises de parole, pour soutenir les grévistes menacés.